

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRES;
GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obtiens ni ne communique à personne, je vas où j'ai vu, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
W. H. ROWEN, Propriétaire.

N° 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'an-
née ou vol. se compose de 56 numéros et se divise en trimestres de 21, sans perte pour
l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par an, payable trimestrielle-
ment d'avance.—On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.—Le prix de son-
nettes ou de lettres doit être affranchies.—Toutes communications, deman-
des ou réclamations doivent être adressées.—On insère gratuitement tous les ar-
ticles d'actualité et d'intérêt public; ceux de nature personnelle ou privée ne
seront admis que moyennant rétribution de 2 sous par ligne.

PAIX DES ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi-pias-
tre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au
quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées
jusqu'à ce qu'on les retire.
PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces
au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit au
titre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux
entrepreneurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires,
La mère en permetta la lecture à sa fille.

UN ANTHROPE.

Dans un pauvre village de l'Autvergne vivait, il
y a quelques années, le plus pauvre des descer-
vans qui nient jamais circulé à travers les défilés
des Cévennes. La mesure qui lui serait d'habita-
tion n'aurait pas été envie au dernier des pay-
sans employés à fouiller les entrailles de la mon-
tagne ni pour en extraire le houille et l'anthracite.
Adossé à une petite église en pierres grises, que
surmontait une croix de fer, on eût dit un vieux
ermite ou quelque un de ces asiles hospitaliers
élevés sur les hauteurs, loin des routes frayées
par les pas de l'homme. Du plateau sur lequel
elle était assise, le regard plongeait sur la fertile
vallée de la Lévrière, bordée dans sa plus grande
longueur par le ruban argenté de l'Allier. Derrière
l'église, sur le penchant de la montagne,
quelques cahanes échelonnées ressemblaient à la
craquelure gravissant une route escarpée. De ce
point, la vue couvrait, de rocher en rocher, le long
de la chaîne d'un sé détachement le Pays-de-Donne,
le Plomb du Cantal et le Mont-Oir.

Telle était à peu près l'espèce de l'habité
habité depuis dix ans par le curé de... (Ou com-
prendra facilement le verger qui nous empêche
d'écrire ici le nom du village, nous bien que
notre répugnance à abréger l'exécution des nou-
veaux détails de cette simple histoire par la banalité
d'un pseudonyme. C'était un homme de soixante
ans, sec, alerte, d'une physionomie douce et bien-
veillante. La simplicité de son cœur d'excellait ni
la finesse ni l'élevation de l'intelligence, de même
que sa simplicité de ses mœurs ne diminuait rien de
son indigence naturelle pour les autres. Sa piété
était ardente, et son zèle pour ses administrés n'avait
d'autres bornes que celles que la nature avait
imposées à sa force physique. Sa charité, sous
ses rapports, lui faisait accomplir des miracles.
L'hiver n'avait pas de froid ni de neige rigoureux,
de neige assez épaisse, la montagne n'avait pas
de ravins assez profonds, la nuit de ténèbres assez
effrayantes pour l'arrêter dans l'exercice de ses
simples fonctions. Et tout cela se faisait simple-
ment, sans le plus secret mouvement de vanité,
avec cet air de bonhomie qui ôte jusqu'à la pensée
du sacrifice.

Un soir d'été, il pouvait être huit heures, le
curé, après avoir achevé la lecture nocturne de
son bréviaire, était assis en silence près d'une fe-
nêtre basse donnant sur le village. Le temps était
à l'orage et le curé, revenu tard et fatigué d'une
longue excursion, respirait avec une douce volupté
l'air rafraîchissant, quoiqu'un peu lourd, qui
pénétrait dans la salle. Marguerite, sa gouver-
nante, nageait sur les rayons d'un dressoir en
châssant la vaisselle qui servait au souper. Quelque
fois elle se penchait vers le curé, et ses fréquents regards
dans les différentes localités du ressort de son
ministère retenaient souvent hors de chez lui jus-
qu'à une heure très avancée, avait adopté par né-
cessité, s'il n'en avait été autrement, les habi-
tudes de la campagne. Outre le meuble dont nous
venons de parler, la chambre renfermait une table
à manger, qui servait aussi de table à jeu dans les

longues soirées d'hiver, lorsque le curé disputait
gravesment à dame Marguerite les chances d'une
partie d'échecs ou de dominos. En face se voyait
un bahut en noyer, et dans le fond, près d'une
petite porte, le meuble le plus apparent, quoique
d'une simplicité patriarcale, le lit du curé. Un
Christ en ivoire, magnifique présent de la piété
d'un noble d'ancien, s'élevait au-dessus d'un prie-
dieu en bois noir. À l'un des angles formés par
le manteau d'une vaste cheminée, se dressait une
de ces longues boîtes carrées et haricotes de divers
couleurs, assez semblables à l'ébau d'une
momie égyptienne, et au-dessus desquelles appar-
aît le cadran d'une horloge villageoise. Quelques
chaisses de paille grossière complétaient l'ameu-
blement. Quant à la porte qui se trouvait au pied
du lit, elle conduisait dans la chambre de Margue-
rite, où régnait une simplicité d'événement,
en quelque sorte, qu'on dans... de son maître.

Marguerite respectable madone à l'air impor-
tant, à la taille ronde et courte, attachée au ser-
vice du curé, après s'être depuis long-temps pas-
sée canonicque, était la véritable souveraine de ce
modeste domaine. Le maître légitime avait abdiqué
peu à peu en sa faveur toute autorité adminis-
trative. Et sans quelques abus de pouvoir et quel-
ques accès d'humeur grondante, cette domination,
si flatteuse, n'avait rien que d'utile à l'intérêt
commun, et convenait d'ailleurs parfaitement à
l'insouciance absolue du curé pour les menus dé-
tails de la vie, surtout en ce qui le touchait per-
sonnellement. Sa négligence, son flegme, allait
jusqu'à l'abandonnement de tous ses intérêts, et
c'était là, pour Marguerite, un texte inépuisable
de sermons peu orthodoxes et le sujet éternel d'une
triste préoccupation où le moi n'était peut-être pas
étranger.

Ce jour-là était précisément un de ces jours né-
fastes où le mécontentement de la vieille gouver-
nante assouplissait son front, comme les nuages
qui flottaient en ce moment au-dessus de la mon-
tagne. Ses mouvements un peu brusques, son ac-
tivité redoublée, trahissaient une agitation secrète
qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. La
figure et cette, au contraire, exprimait une placi-
dité et cette tranquillité de l'âme qui lui étaient
habituelles. On aurait pu même remarquer sur
son front un certain air de bionchisme peu conforme
à sa modeste nature et au précepte de l'humilité
évangélique. De temps en temps il reportait du
vaste horizon où ils semblaient errer, ses yeux sur
Marguerite, qu'il examinait à la dérobée. Sa
bouche dessinait alors un rapide sourire où brillait
une joie qui n'était pas exempte de malice.

La nuit cependant, était venue et le ciel était
sombre et la lune ne se montrait qu'à longs in-
tervalles. Le vent commença à tourmenter le
cime des deux hauts maronniers plantés devant
la porte du presbytère.

—Après vos courses et vos fatigues de la jour-
née, dit tout à coup Marguerite d'un ton d'autorité
quoique douce, le sommeil vous ferait plus de bien à
cette heure, que le grand air. Ce vent de la plaine
n'est pas sain. L'orage n'est pas loin... Vous
devriez au moins fermer la fenêtre.

Je ne me sens pas fatigué, Marguerite... Pour
ce qui est de l'air, tu as raison, et je l'obéis...
L'orage n'est pas loin... il a demi-voilé, et fermant la
fenêtre.—L'orage le plus à craindre en ce moment

ne soit peut-être pas celui qui menace au-delors...
Marguerite n'attendait pas, ou feignait de n'at-
tendre pas. Le curé se rassit. —Serait-tu mé-
contente de moi aujourd'hui ? — poursuivit-il
lentement, tout en le regardant d'un air de doute
affecté.—Ces fois, vous auriez tort, Marguerite.

L'apparent bonne foi avec laquelle ces paroles
furent prononcées, amena l'explosion prévue par
le curé.

—Ah ! vraiment, j'aurais tort,—s'écria-t-elle
avec une indignation comique,—et je dois être
contente de vous... Une journée passée hors du
loisir, sans boire ni manger, à cette âge ! Cela est
sage et louable, sans doute ! Oh ! cela finira mal
pour vous, et si moi qui vous le dis...

En ce moment, un éclair brillant illumina toute
la salle. Le curé et sa gouvernante se signèrent.
Marguerite alluma une petite lampe placée sur le
chambrière de la cheminée.

—Paix ! Marguerite, paix ! — reprit timide-
ment le curé,—notre ministère a des devoirs pénibles.

—Et moi Dieu ! vous voilà bien avec vos
prétendus devoirs ! L'Église, vous le dites vous-
même tous les jours, d'existence pas qu'on tue son
corps pour sauver son âme... Encore si cela vous
rapportait quelque chose autre que des bénéfices...
Ainsi, voyez où cela vous a mené ! Heu-
rez-vous autour de moi ? Voilà tout ce que vous
pouvez ! voilà le fruit de trente années d'exer-
cice... il n'y aura jamais cinquante francs dans
votre bourse !

—Qui sait ?—murmura le curé,—il ne faut
jamais désespérer de la Providence.

—Vous avez bien raison, car si elle n'y pou-
voit, je ne sais comment nous aurons un morceau
de pain pour nos vieux jours, puisque vous ne sa-
vez pas garder pour vous celui qu'elle vous envoie.
Regardez-vous, s'il vous plaît... et si-à dans
l'après-midi quelque chose autre que des bénéfices...
Vous ? Cette sainte parolaine un homme plus que vous ?
Tout ce que vous avez fait, les belles promesses que
vous m'avez faites à Pléques ? Voilà l'accomplissement
qui approche, et qu'il nous nous taise ? Que vous
a rapporté, par exemple, la journée d'aujourd'hui ?

—Rien !

—Et eh ! fit le curé d'un air mystérieux.

—Ou, tout au plus, quelques menues pièces
de bionchisme... Belle monnaie, vraiment, pour acheter
une souvine !...

En cet endroit, Marguerite fut interrompue par
un violent coup de tonnerre qui ébranla la maison
et trépa sur le flanc de la montagne une colossale
tranchée de feu. La vieille gouvernante saisit un
rameau de buis qu'elle trempa dans un bûcher sus-
pendu à la muraille, et se mit à semer autour
d'elle les gouttes de l'eau béate, tandis que le
curé récitait une courte prière.

Pendant ce temps, le tonnerre s'était éloigné et
la pluie tombait en abondance. Le curé continua
tristement Marguerite, il faudra vous informer
s'il y a dans le pays un tailleur capable de
faire convenablement une souvine neuve... pour
votre curé.

POBLES, POBLES, POBLES.
VENDRE chez le sous-séjour à 125 sous marché
pour argent comptant dix pobles de St. Maurice,
et d'Écoule.
Ed. TIVIERGE.
Rue Craig, Foulbourg St. Roch,
Québec, 6 Septembre, 1842.

CANADA

Seconde Session du Parlement--Unii.

Ce qu'on Dit.

Ce qu'on Pense.

PARLEMENT PROVINCIAL.

THEATRE NATIONAL.

Jeudi 8 Septembre 1842 à deux heures de l'après-midi, son Excel-
lence le Gouverneur Général ouvrit la Session du Parlement Provincial par le discours, pour la traduction britannique ayant réuni sa troupe, auquel nous sommes redevables au lui a tenu les propos suivants :—

Canada.—
Honorables Messieurs du Conseil d'Assemblée; et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Le triste événement qui a marqué la clôture de la dernière Session et dont j'ai dû être frais dans votre mémoire vous avez sans doute encore quelque dans vos regrets, m'a imposé la responsabilité de mener à maturité et de mettre à effet de nombreuses et importantes mesures, en même temps qu'il a nécessairement amené de lui dans l'époque de votre réunion.

Depuis que vous vous êtes réunis, il est arrivé plusieurs événements intéressants pour cette Province et pour l'Empire Britannique, et tout le dernier à bien voulu diriger l'issue pour leur sécurité et leur avantage à tous zettes.

La naissance d'un prince destiné avec la protection divine, à occuper le trône Britannique, est une circonstance de joie pour tous les fidèles sujets de Sa Majesté, et vous vous joignez à moi, j'en ai l'assurance dans les sincères félicitations à la Reine et à son Auguste Epoux, à l'occasion d'un événement, si favorable à leur bonheur domestique, et si heureux pour la nation.

Vous n'aurez aussi j'en suis sûr, qu'une seule voix pour remercier l'Empereur d'Austrie et le Roi de Sardaigne, pour avoir évité le danger auquel l'ont exposés la tentative traîtresse d'un assassin, et la malice des faux et des méchants, et de cette nature pourraient dans le seul vous vous réuniez à le dire et à contenter ce vœu de votre vie et de votre gloire, si vous tuez à toutes les classes de sujets de Sa Majesté, et à la conserver longtemps.

Je réjouis de pouvoir vous informer qu'il a été signé de la part de Sa Majesté, et depuis ratifié par le Sénat Fédéral, un traité entre le Royaume Britannique et les Etats-Unis, qui ont réglés les importantes questions qui affectaient cette Province et les Etats-Unis. Cet arrangement, dont j'espère être sous peu en état d'annoncer la ratification par Sa Majesté, fut prévu les conséquences les plus favorables à cette Province, en assurant le maintien de la paix, en débarrassant la confiance et en permettant à ses habitants de diriger leurs efforts vers l'arrangement intérieur et le développement de vos richesses du pays. Tels ont été entre autres, les principaux objets que Sa Majesté en vue, dans la négociation de ce traité; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous déclarer, que Sa Majesté n'a rien de plus à ce sujet, sous le gouvernement et la protection de Sa Couronne, tous les fidèles sujets en Canada vivre dans la paix la plus parfaite; sentir qu'ils ne composent qu'un seul peuple avec leurs co-sujets des Isles Britanniques; et augmenter en richesse, en prospérité, et en contentement, fondés sur la possession et la jouissance raisonnable d'une constitution libre et essentiellement britannique.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée.—
J'ai une vaine satisfaction de pouvoir vous informer que le Gouvernement de Sa Majesté a rempli de la manière la plus ample la généreuse promesse faite par ses prédécesseurs de garantir l'empire contentant par

Contemplatifs bouffons du Conseil d'Assemblée; et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Les saut périlleux qui a terminé les jours de mon prédécesseur et dont je ne puis me dispenser de vous dire, et de vous faire part de la circonstance, vous n'avez sans doute encore quelque dans vos regrets, m'a imposé la responsabilité de mener à maturité et de mettre à effet de nombreuses et importantes mesures, en même temps qu'il a nécessairement amené de lui dans l'époque de votre réunion.

Depuis que vous vous êtes réunis, il est arrivé plusieurs événements intéressants pour cette Province et pour l'Empire Britannique, et tout le dernier à bien voulu diriger l'issue pour leur sécurité et leur avantage à tous zettes.

Un jeune insensé et un bœuf se sont mis dans la tête de rêver l'Angleterre en tirant sur la reine. Les deux-mêmes qu'ils ont égarés sur une pauvre petite femme, me faire plaisir de vous en parler et par contre-courant de la plupart de vous. Je n'en ai que peu et vous aussi sans doute.

Vous savez déjà qu'il a été conclu un traité de paix et de bon voisinage entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Quoique cet arrangement dérange un peu vos espérances de séparation, il est encore assez de sujets de chagrin pour que vous ne perdez pas tout espoir de vous offrir l'Angleterre, après cela vous aurez un bien plus grand avantage à vous déclarer indépendants puisque les travaux exécutés au moyen de l'argent britannique vous donneront un revenu public que vous n'auriez pas sans cela. Pensez-y bien.

Paillassons de la Chambre d'Assemblée.—
Parlons donc encore un peu du million et demi; car, après avoir vu l'argent qui se fait le monde.
A la route.
J'ai quelques petites idées à vous

Ce qu'on Dit. Ce qu'on Pense.

ette Province; et je mettrai devant vous sans délai l'Acte du Parlement Impérial, qui donne effet à son intention; j'ai été en correspondance avec le Gouvernement de Sa Majesté sur le mode de rendre l'assistance nécessaire pour aller vers cette colonie; au point de vue de l'émission de papier monnaie, j'ai pu en avoir une communication importante sur les moyens en mon pouvoir pour obtenir l'indemnité pour les délais, et d'ice. Ça ne se serait jamais vu, pour avancer les travaux publics; et est donc à propos que vous sachiez l'espérance pouvoir, avant l'expiration de l'année, vous devez probablement nous réjouir de ces nouvelles, j'ai donné ordre de monter que rien n'importe devant vous de informations très complètes quant aux opérations de l'année dernière.

Il a été trouvé impossible d'effectuer en Angleterre l'arrangement proposé de débarrasser des indigents mais on l'a été tenté pour l'assistance de n'être pas à payer pour cela. Ce-Emigrants dignes de secours. Ce-pendant comme un parlement est pendant, pour racheter la promesse toujours plus généreuse que les parties sur ce sujet, le gouvernement de ce pays, par la raison bien simple qu'il Sa Majesté a obtenu du Parlement un octroi d'argent pour aider les Emi-grants dans celle de ses mesures, on a grands pauvres à leur arrivée dans ce pays. En attendant vous apprendrez pour aider les émigrés à leur arrivée avec plaisir que bien que le nombre en Canada; à vous féliciter donc de ces Emigrants arrivés directement de tout mon cœur de ce que par moi-même-patrie, on par la voie des Etats vrais, pendant la présente session d'espérer qu'ils ont les meilleurs tout le monde. J'ose espérer que vous chances d'arriver à la fin au bien-être pour venir à leur aide, surtout si vous réfléchissez que ces gens à demi affamés ne se seraient aucun scrupule d'estover vos récoltes; d'inventer des oranges, de brûler vos bois, de voler sur les grands chemins. A bon entendre salu.

Le Revenu Public est dans un état tout-à-fait satisfaisant. La mesure patriotique adoptée par la Législature l'année dernière session, de pour-voir au moyen d'un accensement de taxes sur les importations à rétablir le malin indigne calomnie le Das Cédité de la Province, et en paiement nuda; je m'attends à la trouver en rébellion contre, tandis qu'on a sur les pour compléter et étendre les Travaux Publics, a été couronnée du plus grand succès. Le Tarif du Par-lement Impérial pour les Possessions Britanniques dans l'Amérique Sep-tembrale, dressé, comme il l'est, Canada; et je suis sûr que vous l'avez vu dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen-tiellement les intérêts financiers et de commerce. Les dispositions de l'Acte Impérial demandent par Canada; et je suis sûr que vous l'avez vu dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen-tiellement les intérêts financiers et de commerce.

Le Gouvernement de sa Majesté a montré les dispositions les plus libérales dans la considération des droits sur les produits de l'agriculture, dans le rapport avec le commerce du Canada; et je suis sûr que vous l'avez vu dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen-tiellement les intérêts financiers et de commerce.

Ce qu'on dit.

Ce qu'on pense.

Ce qu'on est.

Ce qu'on pense.

J'ai donné ordre que les Comptes du Revenu et de la Dépense pour l'année dernière, avec les Estimations pour l'année prochaine, soient mis devant vous.

Honorables Messieurs, et Messieurs. J'ai donné beaucoup d'attention à l'opération des grandes mesures passées dans la dernière session, et j'ai eu occasion de vous proposer des modifications dans quelques-unes d'elles, dans la vue de donner effet à leurs dispositions, en développant les principes sur lesquels elles sont fondées, et en en faisant ressortir les institutions sur lesquelles elles ont été dressées.

La mesure importante pour l'établissement des Conseils de District, dont l'expérience seule pouvait perfectionner les détails, sera soumise à révision; et j'attends votre aide cordiale dans la considération des amendemens qui seront proposés dans la vue de lever tous les obstacles à l'opération facile et efficace de ces institutions.

Je me suis efforcé d'atteindre les objets que la Législature a eus en vue en passant l'Acte pour l'amélioration de l'Éducation; et je n'ai pas hésité à adopter les mesures que j'ai cru indispensables à l'accomplissement de ses institutions, jusqu'à ce que le sujet ait amené de nouveau sous sa considération; mais il sera nécessaire d'introduire plusieurs amendemens dans la mesure pour en assurer l'opération heureuse et avantageuse. Et attendant, il est agréable de remarquer l'impulsion qui a été donnée à l'Éducation, dans ses plus hautes branches comme dans ses branches élémentaires.

La réorganisation de la milice est aussi un sujet sur lequel j'aurai à appeler votre attention, comme ce peut être une occasion favorable pour soulager le peuple de charges inutiles, et pour placer le bras de la défense

italiennes, fromages de Hollande et autres quincaillerie, bric-à-brac, allumettes phosphoriques, cirage (black ball) et cætera.

Les comptes solides, et ceux qui ne le sont pas encore seront mis devant vous. Je vous prie bien de les payer en, si vous ne le faites pas, je ferai moi-même ce qu'il faut plusieurs fois avec des étrangers; je paierai sans vous ennuier.

Honorables bourgeois et patrouilles.

Je ne comprends pas grand'chose à ce qui empêche l'accomplissement des grandes mesures passées dans la dernière session précédente; je ne comprends pas pourquoi la comédie n'est pas jouée plus tôt; j'ai fait que vous ne sachiez pas bien vos rôles au que le souffleur ait le herbe ou que le comédien ne soient pas bien traités, ou que le ridant se soit levé trop tôt, ou que les musiciens se soient mis de la température; toujours est-il que par une cause extraordinaire et inattendue la chose publique ne marche pas et qu'il est de votre devoir de bien examiner par où la mécanique est arrêtée. Si par hasard cela provenait de ce que vos salaires ne sont pas assez élevés, vous n'avez qu'à parler, nous nous entendons bien; on pourrait élever le prix d'entrée et faire payer la musique aux spectateurs.

Les conseils de district n'ont pas marché parce que le peuple n'a pas voulu encore comprendre qu'il lui fallait payer des officiers nommés par le gouverneur et que les officiers nommés par le gouverneur n'ont pas voulu marcher sans être payés par le peuple. Vous avez donc à trouver un juste milieu qui accorde un peu ces idées extrêmes. Comme il n'est pas probable que le peuple change ses idées notions pour en adopter de nouvelles, je crois qu'il faudra lui laisser le choix de ses officiers sans confirmation de la part du gouverneur. Le résultat sera le même pour le gouvernement une fois en place les hommes les plus probes aiment assez à s'y maintenir; le peuple paiera et ne dira rien et notre but sera rempli.

La loi sur l'éducation est imparfaite sous beaucoup de rapports. Je ne tiens nullement à ce que le peuple soit instruit mais je serais bien fâché qu'on puisse croire que j'ai été et je rétorque à l'entrevue l'éducation. Casant de ces choses qu'on lui met que l'on ne dit pas. Dana tous les cas il est bien clair que ceux qui veulent s'instruire doivent payer pour cela. Combinez vos plans d'après ce principe; laissez-moi autant de pouvoir et d'influence que possible et je serai sûr de ma coopération sincère et constante.

La réorganisation de la milice est aussi un sujet sur lequel je vous qu'il est temps d'appeler votre attention. L'Angleterre a besoin de tous ses soldats pour tuer les indiens, pour

publique sur un appui plus sage et plus satisfaisant.

gérer les chinois, pour mitonner les irlandais, pour massacrer les anglais, pour foudroyer les écossais; or il serait dangereux de laisser le pays sans défense contre les américains qui voudraient entrer en Canada contre les canadiens occidentaux qui ne seraient peut-être pas fâchés de les voir arriver. Je desiro donc qu'il soit passé une loi pour organiser les milices du pays. Il va sans dire que nous ne désirons pas de sabres ni de fusils aux Canadiens; nous les armerons seulement de commissions de capitaines, de lieutenants, d'enseignes; nous ne leur apprendrons pas non plus le maniement des armes ni les évolutions militaires; car ils pourraient quelque jour nous fouetter avec nos propres lanibères. La loi que vous ferez aura donc pour but de faire jouer les mines de la vanité dans les ramparts de la désaffection, de construire des cont'scarpes sur Portugal et des demi-lunes d'amour-propre.

Dans vos délibérations sur ces mesures et autres qui seront amenées devant vous, et dans tous vos travaux pour avancer le bien-être de la Province, vous pouvez compter ma coopération et mon appui cordial. C'est mon plus vif espoir que l'esprit de modération et d'harmonie anime vos conseils et dirige vos procédés. La Province est à la fois sortie d'un état d'épreuve et de danger sérieux, et une ère brillante s'ouvre à son avenir. La promesse de la paix assurée sur des bases honorables et avantageuses, le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité, la restauration du crédit financier et de la confiance commerciale, avec la jouissance d'institutions libres et permanentes, sont des avantages dont le Canada a raison d'être reconnaissant, et que, j'en suis assuré, vous vous efforcerez de conserver, comme vous serez fiers de la perpétuer.

gérer les chinois, pour mitonner les irlandais, pour massacrer les anglais, pour foudroyer les écossais; or il serait dangereux de laisser le pays sans défense contre les américains qui voudraient entrer en Canada contre les canadiens occidentaux qui ne seraient peut-être pas fâchés de les voir arriver. Je desiro donc qu'il soit passé une loi pour organiser les milices du pays. Il va sans dire que nous ne désirons pas de sabres ni de fusils aux Canadiens; nous les armerons seulement de commissions de capitaines, de lieutenants, d'enseignes; nous ne leur apprendrons pas non plus le maniement des armes ni les évolutions militaires; car ils pourraient quelque jour nous fouetter avec nos propres lanibères. La loi que vous ferez aura donc pour but de faire jouer les mines de la vanité dans les ramparts de la désaffection, de construire des cont'scarpes sur Portugal et des demi-lunes d'amour-propre.

Dans vos délibérations sur ces mesures et sur les autres qui seront amenées devant vous, soyez certains que je suis certain que tout en travaillant au bien être de la Province vous ne négligerez pas de travailler au bien particulier; c'est dans la nature humaine; je vous promets mon aide et mon appui cordial. J'espère que mes conseils les plus sages seront assez adroits pour conduire leur barque sans l'échouer au milieu des récifs d'un aveugle patriotisme. Je crois sincèrement qu'à malgré les difficultés qui paraissent s'offrir nous trouverons le moyen d'élargir les consciences d'un assez grand nombre d'entre vous pour obtenir encore de suffisantes majorités. La Province est plus que jamais difficile à gouverner et il faut la patience d'un Job et l'espérance de bonnes jobs pour ne pas abandonner la partie; l'avenir est des plus sombres; mais avec de la persévérance et de l'argent, tout vient à bout de l'homme. Je termine messieurs en vous félicitant du bonheur dont vous jouissez en Canada où l'on prend des vessies pour des lanternes et la loi de l'union pour une institution libre et permanente. Grand bien vous fasse à l'œuvre, à l'œuvre, bons patrouilles et complaisants bouffons, sautez gimbadez courbez-vous, ployez vous, tortillez-vous faites les gentils, baissez l'argent de votre maître écoutez le violon, ne parlez qu'à votre tour, soyez sages, nigles, prestes et prudes, mais surtout ne vous faites pas siffler.

Premier concert de Messieurs Angel et Mourit.

La première fête musicale offerte cette année au public de Québec a réussi aux artistes qui la lui ont procurée, et, chose assez rare, le public ordinairement difficile à satisfaire s'est déclaré content, plus que content: on s'attendait à être déçus. Nous l'avions bien prédit; mais cette fois nous ne nous ferons pas gloire de la prophétie; car nous l'avons faite avec connaissance de cause. Il est à présent établi que les artistes distingués peuvent sans crainte se risquer sous notre ciel où désormais il seront accueillis par des auditeurs respectables et nombreux, par de justicieux braves. La question de notre goût musical est maintenant résolue: à l'avenir on devra se porter en masse aux concerts; ainsi le veut notre beau sexe qui nous montre l'exemple.

Ce qu'on peut dire de plus flatteur de Monsieur Nagel.

Ce qu'on peut dire de plus flatteur de Monsieur Nagel c'est qu'il est au niveau de sa réputation; comme exécutant il est sans contredit un violon de première classe; pour la beauté, la pureté, la douceur du son qu'il tire de son instrument nous croyons qu'il a peu de rivaux et qu'il n'a pas de supérieurs. Il est impossible de surprendre au milieu du jeu le plus rapide le moindre inexactitude, la plus légère accident; ses notes les plus aigres sont justes, douces et nettes comme celles des cordes graves, soit qu'il y arrive progressivement, soit que d'un seul bond son doigt s'élançe de la position naturelle à quelques lignes du chevalet. Le violon détaché qu'il joue si agréablement avec le talon de l'archet est un chef-d'œuvre d'exécution qui a plu à tout le monde et qui a surpris ceux surtout qui en connaissent la difficulté. Le flûté des sons harmoniques est aussi une des parties remar-

quables du jeu de cet excellent virtuose dont l'archet semble éroquer le son de la corde par sympathie et non point l'arracher par le frottement des crins comme cela est apparent chez les musiciens ordinaires ou seulement moins habiles que lui. Le morceau qui a terminé la soirée et où Mr. Nagel répète le tour de force de son maître qui consiste à couper l'une après l'autre les trois premières cordes du violon et de continuer à jouer un air varié dont l'effet devient de plus en plus brillant à mesure que le nombre des cordes diminue, a causé la plus grande surprise, et en dernière note ne s'est éteinte mélodieuse que pour faire place aux applaudissemens frénétiques d'un auditoire charmé, enthousiasmé. Il ne faudrait pas croire cependant d'après tout ce que nous venons de dire des doigts frétillants, de l'archet miraculeux de Mr. Nagel,

qu'il a muselé notre langue encline à la critique et que nous n'avons rien à blâmer chez lui ; on se tromperait, car nous avons un reproche amer à lui faire, un reproche que chacun des auditeurs ferait à chacun s'il n'était comme nous le langage de pouvoir dire publiquement la vérité, même la plus dure. Nous dirons donc à Mr. Nagel que nous, pauvres amateurs de l'art divin à Québec, sommes trop rarement réjouis de la présence des favoris d'Orphée pour que nous nous contentions de les entendre seulement à deux ou trois reprises ; nous espérons donc qu'il prendra ses administrateurs en pitié et qu'il augmentera un tant soit peu son programme. Nous lui paraîtrons peut-être égoïstes en Canada ; nous en convenons, mais il ne doit en blâmer que lui seul : pourquoi joue-t-il si bien ?

Il nous reste maintenant à rendre justice à Mr. Nourrit qui a reçu, lui aussi, en juste part des applaudissements. Il possède une voix d'un diapason très-étendu et des pulsés justes ; sa déclamation est parfaitement adaptée à la scène lyrique et son chant toujours lucide, agréable, et gracieux laisse apprécier qu'au-delà de l'action, des costumes et de l'appareil dramatiques Mr. Nourrit pourrait viser à de brillants succès. Ce que nous admirons le plus en lui c'est qu'il se contente d'exécuter la musique écrite sans avoir recours aux fioritures aux trilles et aux autres futilités ornementales que produisait la vieille école et auxquels ont encore recourus les chanteurs usés pour cacher leurs imperfections sous de faux brillants et pour forcer les braves qui vulgaires. Si nous osions cependant donner un avis à Mr. Nourrit comme nous avons pris sur nous de conseiller Mr. Nagel, nous le prions, dans son intérêt, comme dans celui de l'opinion publique de multiplier un peu davantage les chansons et romances légères auxquelles son talent semble spécialement adapté et dont il finit si bien ressortir l'effet naïf ou comique ; les morceaux difficiles, détachés des opéras des grands maîtres ne plaisent qu'aux connaisseurs dont le nombre est toujours fort restreint ; tandis que les romances et ballades spirituelles pour lesquels les compositeurs et chanteurs français ont tant de point de vue, sont du goût de tout le monde surtout lorsqu'elles sont chantées comme le fut Mr. Nourrit. Le second et meilleur concert du dernier concert des deux aimables artistes est le dernier concert du vendredi prochain ; tous ceux qui étaient à leur première soirée se sont déjà promis d'y aller encore les entendre et d'y entraîner leurs amis.

Le premier numéro de la *Musée* nous est parvenu. On peut se le procurer et souscrire à ce bureau. Elle est et promet d'être tout ce qu'on peut désirer.

nécess.

A St. Roch de Québec en la résidence de J. Gow Smith, Ceuyer Marchand rue St. Valer le 19 du courant à 10 heures P. M. John Jackson, garçon, à l'âge de 39 ans, natif d'Angleterre et résidant dans ce pays depuis l'an 1815.

ANNONCES.

Aide-toi le ciel t'aidera.

A VENDRE.

PAPIERS PEINTS

De J. H. DUFOUR et LE ROY de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, passe-temps gracieux en treize feuilles au papier grand Raisin, et quelques pièces de bordure.

P. GINGRAS, Jvnr.

Rue Lamontagne, No. 11.

Québec, 10 Septembre 1812.

LOUIS LEMOINE

ARMURIER-MÉCANICIEN,
Rue St. Jean No. 40 Haute Ville.

INFORME respectueusement ses amis et le public en le priant qu'il veut de recevoir et qu'il offre à des prix très-médiocres un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE ; le tout bien fini et en excellent état.

Il se charge de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'autres articles en son genre. Les personnes qui désirent lui en commander quelques-uns sont priées de lui faire parvenir vers le 25 Septembre prochain.
Québec Août 1812.

THÉÂTRE ROYAL.

VENDREDI, 17 SEPT. 1842.



SECOND ET DERNIER

CONCERT
Vocal et Instrumental,

SOUS LE PATRONAGE DU

Col. Bowles,

Et de Messieurs les

OFFICIERS DE LA GARNISON

PAR SIGNOR NAGEL,

Premier Violon du Roi de Suède et Clave de

PAGANINI ;

ASSISTÉ DE

MR. AUG. NOURRIT,

LE CÉLEBRE TENOR ET PROFESSEUR

DU

CONSERVATOIRE DE PARIS :

MONS. ECLAUCH.

Professeur de Piano de Montréal, présidera au Piano ;

PAR FEMMINISME SPÉCIALE

La bande miltaire des Grenadiers gardes exécutera plusieurs morceaux.

Plusieurs d'ailleurs s'étant présentés au premier concert et pour le choix des places, afin qu'elles ne se renouvellent pas, un plan du Théâtre est déposé à M. HENRI PAINÉ, et les personnes qui désireront encore leur place à l'avance sont priées de s'en procurer au plus tôt leurs places, en choisissant elles-mêmes le numéro des loges et des bancs qu'elles préféreront, et qui leurs seront réservés.

Pris des billets — Premières places 5s. S'adresser à l'Hôtel de Payne, à la librairie de M. L. Fréchet et Cie, 15, rue de la Montagne, et le soir au bureau du théâtre, Galerie et Parterre, 2. 6s.

Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures. On commencera à 8 1/2 heures.
Québec, le 20 Septembre 1842.

J. B. WOOD,

TAILLEUR,

FAUBOURG ST. JEAN, NO. 805 RUE ST. JEAN, QUÉBEC

RECONNAISSANT envers les MESSIEURS DU CLERGE de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il a actuellement en main

Un assortiment très varié d'articles à soutenir

elles que Cameline commune et de première qualité, Cameline crêpe, Drap d'Orléans, Parantais, Cashmere Say, Robe Carle, Robe à la Condine, Tweed et Coad, Royale, Alpèzes, Summer Cloth, Laines, Indians etc.

—AUSSE—

Etoffes imperméables pour manteaux, Lasting rayé pour pantalons, Italiens à ceintures, Bas et demi-Bas noirs de Laine d'Anglais.

Les ordres donnés seront exécutés promptement, à bas prix et avec exactitude.

MANUFACTURE DE

Papier et Tapissierie du Canada.

LES soussignés informent leurs pratiques et le public qu'ils ont transféré leur magasin de papiererie dans le magasin nommé le Banque de Montréal, où ils ont en main une quantité de papier à imprimer de toutes sortes.

—AUSSE—

Une quantité de TAPISSERIE de toutes sortes de patrons et à bas prix.

—AUSSE—

ils continuent à acheter des

VIETS GORDAGES, GUENILLES de toutes sortes et COUPURES DE PAPIER.

McDONALD & LOGANS,

16 Juin 1812

PENSION OFFERTE.

UN monsieur seul trouverait pension et logement dans une famille est adonnée rue St. Jean, haute ville. S'adresser à ce bureau.

AVIS.

LES Soussignés Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour s'enquérir sur la Pêche de la Morue, d'abord par le pré sent avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour entre 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la salle bâtie connue sous le nom de Bureau du Gouvernement.

Il est désirable que toutes communications particulières soient transmises à l'adresse de J. B. E. TONCORSI, Ceuyer, Secrétaire de la dite Commission à Montréal.

A. BUCHANAN

J. A. TASCHEREAU } Commissaires

JAMES SMITH }

Montréal, 7 Juillet 1842.

APPRENTI IMPRIMEUR

On a le bon à ce bureau d'un jeune homme sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

J. B. CORRIVEAU,

MARCHAND CHAPELIER CANADIEN,

A QUÉBEC

DEUX MAGASINS, EN DEDANS ET EN DEHORS LA PORTE PRES-COTE, BASSE-VILLE.

INFORME respectueusement ses amis, ses pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il continue au même endroit son Commerce de Chapellerie, ainsi que de tous les objets qui y ont rapport

SUR LE PIED LE PLUS ETENDU ET LE PLUS LIBERAL.

Les relations additionnelles qu'il a ouvertes avec Londres et New York lui permettent de lutter avec avantage contre toute concurrence quelconque, sous le rapport

DES PRIX, DE LA BEAUTÉ ET DE LA QUALITÉ DE SES MARCHANDISES.

IL A TOUJOURS EN MAIN

UN ASSORTIMENT GENERAL DE

DE PLUS :

- Chaussures de Dames et de Messieurs ;
- Un beau choix de chapeaux pour les Messieurs du Clergé,
- 200 douzaines chapeaux de soie d'Angleterre pour hommes,
- 250 douzaines chapeaux de feuille de palmier, blancs et chinés,
- 100 Douzaines chapeaux de manufacture Canadienne,

IL VIENT DE RECEVOIR DE NEW YORK

Quelques douzaines de Chapeaux de Soie fabriqués d'après les procédés français et sur lesquels il appelle l'attention des amateurs de la bonne qualité réunie à l'élégance et à la légèreté.

CHAQUE ARRIVAGE LUI APPORTERA

LES MODES DU JOUR.

Il en est en gros et en détail à des prix réduits de 25 pour cent sur ceux des années précédentes ;

STOCK DE VOYAGE (STOCKS, etc. etc. etc.)